

# Présentation du distributeur

Vous allez être suivi par un conseiller qui va rester votre interlocuteur privilégié pendant toute la durée de souscription de votre contrat.

Pendant toute la durée de la souscription de votre contrat et après celle-ci, nous, courtier « CABINET JOUREDIEU » à ANNECY, au 9 avenue du Rhône restons disponible pour toute réclamation ou information.

Cette réclamation ou information doit être portée par écrit à l'adresse indiquée ci-dessus. Nous agissons en qualité d'intermédiaire en assurances immatriculés sur le registre à l'ORIAS sous le numéro 07 008 989 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)).

Nous percevons donc une rémunération qui sera composée d'une part fixe (commissionnement) et éventuellement d'une part variable et d'avantages monétaires et non monétaires.

En cas de litige et après en avoir échangé avec votre courtier, vous pouvez également porter votre réclamation auprès de

- l'autorité chargée du contrôle de l'Assureur qui est l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) au 4 Place Budapest CS 92459 75436 PARIS CEDEX 09.
- ou autre

En cas de désaccord et si toutes les voies de recours amiable ont été épuisées, le réclamant peut s'adresser à la Médiation : **Cabinet Jouredieu, Mr Jouredieu.**

**Informations liées à votre activité : préciser le lien avec une ou plusieurs entreprises d'assurances (financier et contractuel)**

**Nous exerçons l'intermédiation selon les modalités mentionnées à l'article (merci de choisir l'article qui vous concerne et d'effacer les autres)**

- **L521-2-II-1°-a) du Code des Assurances : nous travaillons exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurances : GENERALI, AFI ESCA, APRIL, METLIFE, CARDIF, ALPTIS,**